

# UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

---

## INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

### UBAM - EURO HIGH YIELD SOLUTION

---

Luxembourg, le 2 septembre 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A. (ci-après la « Société de gestion »), avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM (« UBAM »), vous informe de la décision relative au compartiment UBAM - EURO HIGH YIELD SOLUTION (ci-après le « Compartiment »), à savoir :

-----

Ce compartiment ne sera plus un compartiment nourricier du fonds français UBAM FCP EURO HIGH YIELD SOLUTION (« fonds maître »), mais un compartiment investissant directement.

La nouvelle politique d'investissement, qui repose largement sur la politique d'investissement actuelle du fonds maître UBAM FCP EURO HIGH YIELD SOLUTION, sera la suivante :

Compartiment libellé en EUR et qui investit ses actifs nets principalement en titres de créance souverains et quasi-souverains libellés en cette devise. Ce compartiment investit ses actifs nets en tout temps majoritairement en obligations et autres titres de créances. Ce compartiment aura une exposition nominale nette comprise entre 80 % et 120 % dans des produits « High Yield » via l'utilisation de CDS (Credit Default Swaps). Le Gestionnaire financier aura recours à plusieurs types de CDS, notamment l'indice MARKIT iTraxx Xover (pour au moins 80 % des actifs nets) et l'Indice MARKIT CDX.NA.HY (entre -20 % et +20 % des actifs nets).

De plus amples informations sur les indices MARKIT CDX.NA.HY et MARKIT iTraxx Xover, qui sont rééquilibrés tous les 6 mois, sont disponibles sur le site Web de Markit :

<http://www.markit.com/Documentation/Product/iTraxx> pour les indices iTraxx et

<http://www.markit.com/Documentation/Product/CDX> pour les indices CDX.

La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.

*Profil de l'investisseur type : ce compartiment s'adresse à l'investisseur qui recherche dans son portefeuille une allocation dans des obligations bien diversifiées mais présentant un profil de risque élevé dû à la volatilité importante liée aux marchés High Yield. L'investisseur devrait avoir de l'expérience dans les produits volatils et les marchés financiers, notamment ceux liés aux marchés High Yield. Il devrait considérer un horizon minimum d'investissement de 3 ans et pouvoir supporter des pertes significatives.*

- Calcul du risque : méthodologie de la VaR absolue
- Méthode de calcul de l'effet de levier : somme des notionnels
- Effet de levier anticipé : 200 %. Il est rappelé que l'effet de levier peut être supérieur en fonction des conditions de marché.

Les changements susmentionnés prendront effet le 2 octobre 2019.

Les actionnaires du compartiment UBAM - EURO HIGH YIELD SOLUTION qui sont en désaccord avec le changement susmentionné concernant le Compartiment pourront demander sans frais le rachat de leurs actions du Compartiment pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.